

65030 - Sports de nature (PDESI)

Proposition d'approbation des programmes d'actions (2018/2019) proposés par les Comités Départementaux de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin et décision d'attribution de subventions pour 2018 conformément aux conventions d'objectifs à conclure avec le Comité Départemental de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin.

Rapport n° CP/2018/297

Service gestionnaire :

J530 - Service des sports

Résumé :

Dans le cadre des compétences du Département en matière de sports de nature, le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'approuver les programmes d'actions proposés par le Comité Départemental de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin pour les années 2018 et 2019.

Il est aussi proposé à la Commission Permanente d'attribuer des subventions aux Comités Départementaux de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin et d'approuver les termes des projets de conventions d'objectifs et de conventions financières à conclure avec ces comités.

La loi 2000-627 du 6 juillet 2000 a attribué aux Départements la compétence du développement maîtrisé des sports de nature, en leur confiant la réalisation du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) et l'animation d'une instance de concertation, la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI).

La mission du Département consiste à accompagner au mieux le mouvement sportif et les collectivités afin de valoriser les espaces, sites et itinéraires d'intérêt, et ce dans un souci de développement maîtrisé des sports de nature.

Sport pour tous se pratiquant dans tous les territoires du Bas-Rhin, le sport de nature permet d'ouvrir la pratique au plus grand nombre, en raison de sa gratuité, de son accessibilité à tous les âges et tous les milieux et de son offre de proximité dans l'ensemble des territoires.

Cette politique s'inscrit également dans une volonté de renforcement de la transversalité des actions inscrites dans les politiques sectorielles. En effet, elle combine le sport, l'environnement, le tourisme, l'emploi, la jeunesse, l'éducation ainsi que le développement local et la solidarité.

Pour bénéficier du soutien départemental, au titre du sport, les comités sportifs ou ligues, lorsqu'il n'y a pas de comité, ont le choix entre :

- solliciter l'aide à la licence (part fixe de 400 € et part variable selon le nombre total de licenciés, tous âges confondus), avec les montants suivants :
 - . 0,43 €/licencié pour moins de 500 licenciés,
 - . 0,48 €/licencié de 500 à 5 000 licenciés,
 - . 0,53 €/licencié pour plus de 5 000 licenciés ;

- opter pour une convention d'objectifs, en présentant un projet de développement sportif et différentes actions à mener sur une ou plusieurs années, qui s'inscrivent dans les axes et objectifs de la politique sportive départementale détaillés ci-dessous :
 - . axe 1 : une politique sportive basée sur un soutien fort aux associations ;
 - . axe 2 : une politique sportive en faveur d'un aménagement équilibré et durable du territoire ;
 - . axe 3 : une politique sportive érigeant le sport comme école de la vie pour la jeunesse ;
 - . axe 4 : une politique sportive proposant un sport pour tous, tout au long de la vie ;
 - . axe 5 : une politique sportive favorisant le développement maîtrisé des sports de nature.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les programmes d'actions proposés par les Comités Départementaux de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin et les termes des projets de conventions pluriannuelles à conclure pour la période 2018/2019 et de décider d'attribuer les subventions annuelles dans le cadre des conventions financières à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 avec les Comités Départementaux de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin.

1. LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TRIATHLON DU BAS-RHIN

Pour la première fois, le Comité Départemental de Triathlon du Bas-Rhin a souhaité contractualiser avec le Département dans le cadre d'une convention d'objectifs pour développer sa discipline, constituée d'activités enchaînées de natation, cyclisme et course à pied, en loisirs ou compétitions.

Bilan/Constats

Le nombre de licenciés dans le Bas-Rhin est de 812 répartis sur 16 clubs dont 6 ayant le label "école de triathlon". La pratique de la discipline par les jeunes de moins de 18 ans est également en évolution (+ 230 jeunes en 2017).

Plus de 19 épreuves ont été organisées dans le département en 2017 malgré une participation en nette baisse par rapport à la saison précédente. A noter, une constante proportion de la participation des équipes et coureurs individuels non licenciés à la fédération française de triathlon.

Trois clubs bas-rhinois, se hissent sur le podium du "Challenge Jeunes 2017", il s'agit de :

- TRIMOVAL Molsheim ;
- TRI CLUB Vosges du Nord ;
- ASPTT Strasbourg TRI.

Les athlètes ont porté haut les couleurs du département en équipe de France lors des différents Championnats de France, d'Europe et du Monde avec notamment plusieurs podium dont celui de :

- Olivier OESTERLE (Naveco BETSCHDORF) 3ème au Championnat du Monde de Triathlon,
- Eric MATHIEU (ASPTT STRASBOURG Triathlon) 2ème au Championnat d'Europe de Cross-Triathlon et 1er en Cross-Duathlon, Triathlon-Sprint,
- Pascal SCHULER (Vélo Club ECKWERSHEIM Triathlon) 1er au Championnat d'Europe de Duathlon Longue Distance,
- Sabrina RINALDI (Naveco BETSCHDORF) 2ème au Championnat de France de Triathlon.

En 2017, le Comité Départemental de Triathlon, en partenariat avec la Fondation ARC a organisé le premier triathlon semi-indoor du Grand Est dans le cadre de la campagne de communication de lutte contre le cancer du sein. La deuxième édition a eu lieu le 29 septembre 2018 et, un effort a été particulièrement fait autour de la communication de cet événement afin de susciter une participation plus importante.

Projet d'actions 2018/2019

Le comité entend poursuivre sa politique de développement sur les deux prochaines saisons sportives, avec notamment :

- la formation de jeunes entraîneurs diplômés ;
- l'organisation de Class Triathlon, un outil d'animation et de détection des jeunes triathlètes à potentiel mis en place par la Fédération Française de Triathlon et dont il a à présent la charge ;
- le développement du "Bike&Run", une pratique en loisir ou en compétition. Une façon ludique de développer l'esprit d'équipe et de renforcer la cohésion ;
- la pratique du public féminin à travers l'organisation d'un grand événement sportif ;
- l'accompagnement des clubs dans leur démarche de labellisation Fédération Française de Triathlon.

Le Comité Départemental de Triathlon poursuit trois objectifs majeurs :

- la formation des jeunes à la pratique et la formation d'encadrants (juges-arbitres, entraîneurs) ;
- le développement de la pratique de la discipline des collégiens, élèves de classes ULIS/UP2A afin de favoriser leur intégration et réduire ainsi les inégalités ;
- la proposition d'animations ou d'événements sur le territoire afin d'encourager la pratique féminine.

Pour la réalisation de ces objectifs, le comité sollicite pour la période 2018-2019 un soutien départemental global de 3 000 € sur un budget de 16 400 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € au Comité Départemental de Triathlon du Bas-Rhin pour l'année 2018 et qui sera versée selon les modalités suivantes :
 - . une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - . le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte- rendu d'exécution et compte-rendu financier).
- d'approuver les termes du projet de convention financière annuelle à conclure entre le Département et le Comité Départemental de Triathlon du Bas-Rhin pour l'année 2018 ;
- d'approuver les termes du projet de convention d'objectifs pluriannuelle à conclure entre le Département et le Comité Départemental de Triathlon du Bas-Rhin pour les années 2018 et 2019.

La Commission Thématique Enfance, Famille et Education a émis le 20 septembre 2018 un avis favorable.

2. LE COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME DU BAS-RHIN

Le Comité Départemental de cyclisme du Bas-Rhin sollicite la poursuite de son partenariat avec le Département du Bas-Rhin pour les deux années à venir. En 2017, le comité avait sollicité trop tardivement le renouvellement de la convention, échue le 31 décembre 2016, pour permettre une délibération dans les temps.

Bilan/Constats

Le Comité Départemental de Cyclisme compte 1164 licenciés répartis dans 25 clubs, ce qui en fait le premier comité départemental au sein du Grand Est.

Il s'agit, entre autres, pour environ 700 licenciés de coureurs sur route, 178 de pratiquants de BMX, 142 de Vététistes et 129 de cyclistes en salle.

Le Comité de Cyclisme du Bas-Rhin contribue à faire de notre département une terre du vélo.

Plusieurs événements ont été organisés au cours de la saison sportive 2016/2017 avec notamment :

- le Challenge de l'Est Cadets et manches Juniors ;
- le Championnat de Cyclo-Cross à Dossenheim sur Zinsel ;
- le Trophée de France de BMX à Schwenheim ;
- une démonstration de VTT Trial lors de la cérémonie des Trophées des Sports organisé par le Département.

Les objectifs du comité pour développer le cyclisme sur l'ensemble du territoire sont l'accompagnement des clubs concernant la formation d'éducateurs, d'encadrants et de bénévoles pour encadrer les activités (juges-arbitres, signaleurs...), le développement et la création d'écoles de vélos, le développement de l'activité auprès des jeunes, et enfin la promotion et le développement des activités loisirs et de nature telles le BMX et le VTT.

Projet d'actions 2018/2019

En 2018, le Comité Départemental de Cyclisme, a continué à :

- développer les activités sur la piste du vélodrome : séances d'entraînement pour les jeunes des écoles de vélo, challenge Cartonage, épreuves spécifiques pour les cadets et juniors en vue de leur participation au challenge de l'Est, l'organisation du championnat inter départemental 67/68 ;
- promouvoir le BMX à Strasbourg HautePierre et à Schwenheim ;
- mettre en place des actions importantes pour les juniors : regroupements pour les entraînements, sélections 67 pour participation à des courses par étape.

Le comité a pour objectifs de poursuivre sa politique de développement sur les prochaines saisons sportives, avec notamment :

- la mise en place d'écoles de vélo au sein de chaque club bas-rhinois ;
- l'ouverture de la discipline au milieu scolaire ;
- le développement de la pratique du VTT peu présente dans le Bas-Rhin ;
- l'organisation d'épreuves grand public "vélo pour tous" ;
- la participation aux journées "mobilité" qui se sont déroulées à Strasbourg les 15 et 16 septembre 2018 ;
- la formation des éducateurs, encadrants, juges, arbitres pour l'ensemble des activités de la discipline.

Pour la réalisation de ces objectifs, le comité sollicite pour la période 2018-2019 un soutien départemental global de 5 500 €, sur un budget prévisionnel de 20 230 €. En 2016, il avait bénéficié d'une aide départemental de 1 580 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider :

- d'attribuer une subvention de 2 500 € au Comité Départemental de Cyclisme du Bas-Rhin pour l'année 2018 et qui sera versée selon les modalités suivantes :

- . une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - . le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte rendu d'exécution et compte-rendu financier) ;
- d'approuver les termes du projet de convention financière annuelle à conclure entre le Département et le Comité Départemental de Cyclisme du Bas-Rhin pour l'année 2018 ;
 - d'approuver les termes du projet de convention d'objectifs pluriannuelle à conclure entre le Département et le Comité Départemental de Cyclisme du Bas-Rhin pour les années 2018 et 2019.

La Commission Thématique Enfance, Famille et Education a émis le 20 septembre 2018 un avis favorable.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30301	65-6574-32	390 000,00 €	30 140,00 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant de :

- . 1 500 € au Comité Départemental de Triathlon,
- . 2 500 € au Comité Départemental de Cyclisme,

au titre de leurs programmes d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, versées selon les modalités suivantes : une avance lors de la notification des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution, et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente approuve les termes des projets des conventions d'objectifs pluriannuelles à conclure avec les Comités Départementaux de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin.

Elle approuve par ailleurs les termes des projets des conventions financières à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, entre le Département et le Comité Départemental de Triathlon et de Cyclisme du Bas-Rhin, et autorise son président à signer ces conventions dont les projets sont joints à la présente délibération.

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,

Frédéric BIERRY